



BIENVENUE A LA NURSERY D'ANNIVIERS

Rue de la Machigeaz 14, 3961 VISSOIE

Tél : 027 476 15 12

creche@anniviers.org

Règlement valable dès le 17 août 2020

La Nursery d'Anniviers

10 places de 3 à 18 mois

La Crèche d'Anniviers

26 places de 19 mois à 4 ans :
Les Trotteurs et les Préscolaires

L'UAPE

35 places pour les écoliers

1H à 8H

Chers Parents,

Le personnel de la Nursery vous souhaite la bienvenue. L'équipe éducative se compose d'éducatrices de l'enfance, de nurses et d'auxiliaires.

Vous trouverez chez nous la disponibilité, l'écoute et le soutien nécessaire au bon déroulement de cette étape charnière qu'est le placement de votre enfant en Nursery.



Notre établissement accueille 10 enfants par jour, entre 3 et 18 mois.

Nous créons pour eux des conditions favorables à l'apprentissage de la vie en communauté. Ils y trouveront un environnement humain et chaleureux, approprié à leur épanouissement dans le respect de chacun.

LES HORAIRES

La Nursery est ouverte du lundi au vendredi de 07h00 à 18h30.

Elle est fermée une semaine durant le mois d'août pour les grands nettoyages ainsi que certains jours selon planning ci-joint.

<u>Matin</u>	07h00 – 09h00	<i>accueil des enfants</i>
	09h00 – 11h30	<i>période organisée</i>

Les parents sont priés de venir chercher leur enfant

- entre 11h30 et 12h00 lorsque l'enfant n'est pas inscrit au repas de midi
- entre 12h45 et 13h00 lorsque l'enfant mange dans la structure

<u>Après-midi</u>	13h00 – 14h00	<i>moment de repos</i>
	14h00 – 16h00	<i>période organisée</i>

Dès 18h30, un montant de **30 francs supplémentaires** sera facturé afin de participer aux frais qu'occasionne le dépassement de l'horaire.

LES INSCRIPTIONS

- Les inscriptions doivent se faire auprès de la responsable. Vous pouvez la contacter par téléphone au 027 476 15 12.
- Dès le moment où l'enfant est inscrit, les parents s'engagent à assurer une fréquentation régulière. Les désistements de dernière heure posent de sérieux problèmes d'organisation et occasionnent des coûts supplémentaires.
- Les parents dont les enfants ne sont pas inscrits régulièrement à la structure doivent annoncer l'inscription par téléphone ou par mail creche@anniviers.org. La priorité sera cependant donnée aux enfants inscrits à jour fixe.
- Tout changement de fréquentation ou absence prolongée, doivent être avertis par écrit.
- Pour le bon fonctionnement du lieu d'accueil, il est indispensable de signaler toutes les absences (maladies, vacances, retrait définitif).
- Les changements d'adresse, de téléphone, ou les éventuelles modifications au sein du milieu familial, seront annoncés **par écrit**, pour éviter toutes situations problématiques.

LES TARIFS

NURSERY ET CRECHE : Pour les familles domiciliées en Anniviers

1 heure	8.00
1/2 journée (de 2-4 heures)	22.50 / 16.50* / 13.50**
3/4 journée (de 4-6 heures)	27.00 / 22.50* / 20.00**
1 journée (dès 6 heures)	34.00 / 27.50* / 22.50**
Repas	5.50
Collation du matin	0.50
Goûter	1.50

* Par enfant pour deux enfants de la même famille placés

** Par enfant pour trois enfants de la même famille placés

Pour déterminer le nombre d'enfants par famille, les écoliers sont pris en compte

NURSERY ET CRECHE : Pour les familles non domiciliées en Anniviers

1 heure	12.00
1/2 journée (de 2-4 heures)	33.50
3/4 journée (de 4-6 heures)	39.00
1 journée (dès 6 heures)	45.00
Repas	7.00
Collation du matin	0.50
Goûter	1.50

UAPE : pour les familles domiciliées en Anniviers

1 heure + accompagnement à l'école	8.00
De 11h50 à 14h25	11.00
De 11h50 à 16h00	18.00
De 11h50 à 18h30	22.50
De 14h25 à 16h00	11.00
De 14h25 à 18h30	18.00
Journée	34.00
Demi-journée	22.50
Repas	6.00
Repas vacances	8.00
Pique-nique	4.00
Collation du matin	0.50
Goûter	1.50

NB : ces tarifs peuvent être sujets à modifications.

LES ABSENCES

En cas d'absence, veuillez avertir la structure avant 08h30. Le repas ne sera pas facturé, sauf durant les vacances scolaires car la réservation auprès des restaurants est effectuée 2 semaines à l'avance.

- Désistement minimum 1 semaine à l'avance gratuit
- Désistement de 1 à 6 jours à l'avance ½ tarif
- Désistement le matin même avant 08h30 plein tarif sans repas
- Désistement le matin même après 08h30 plein tarif + repas
- Non excusé plein tarif + repas

Vacances scolaires :

- Désistement minimum 2 semaines à l'avance gratuit
- Désistement moins de 2 semaines à l'avance ½ tarif + repas

Durant les vacances scolaires les repas sont livrés par les restaurants, c'est pourquoi nous vous demandons de confirmer la présence de votre enfant minimum 2 semaines à l'avance.

Les tarifs ci- dessus s'appliquent également en cas de maladie. Le certificat médical n'est pas nécessaire.

EN CAS DE MALADIE

Si l'enfant est malade, les parents sont priés d'avertir la structure d'accueil avant 08h30. Les enfants malades ne peuvent être pris en charge par la structure. Un petit malade a besoin de calme, de tranquillité et de la présence d'un adulte à ses côtés. Il est important de respecter cette mesure pour son propre confort et par respect pour les enfants possédant une santé plus fragile. Pour la bonne marche de l'institution, les parents sont priés de prévoir une solution de garde autre que la crèche. Ils doivent être atteignables durant la journée.

Le personnel éducatif peut décider si l'état de santé de l'enfant permet de fréquenter ou non la structure. En cas d'urgence, la nursery avertit les parents. S'il n'est pas possible de les joindre ceux-ci délèguent leur pouvoir au personnel de la structure qui prendra les dispositions qui s'imposent. Seuls les antibiotiques peuvent être administrés aux enfants selon la demande des parents.

En cas d'absence due à la maladie, nous vous rendons attentifs au fait qu'il n'est plus nécessaire de fournir un certificat médical.

LES MALADIES NECESSITANT UNE EVICTION

Liste basée sur les recommandations romandes d'éviction
Précolaires des maladies transmissibles

Maladies	Retour dans la structure
Angine à streptocoques	24h00 après la 1 ^{ère} dose d'antibiotique (3 doses minimum)
Bronchiolite	Dès que l'état général de l'enfant le permet
Coqueluche	Dès le 6 ^{ème} jour de traitement d'antibiotique
Conjonctivite	L'enfant sera refusé en cas d'yeux rouges et purulents. Retour possible selon avis médical
Gastro-entérite	A l'arrêt des symptômes
Grippe	Dès que l'état général de l'enfant le permet
Pieds-mains-bouche	Dès que l'état général de l'enfant le permet
Scarlatine	24h00 après la 1 ^{ère} dose d'antibiotique
Varicelle	Dès que l'état général de l'enfant le permet
Poux / Teignes	Dès que le traitement est instauré

Les maladies contagieuses doivent rapidement être signalées à l'équipe éducative pour qu'elle puisse prendre les dispositions nécessaires



LES ADAPTATIONS

L'adaptation est importante. Elle permet à l'enfant de s'intégrer à son rythme dans le groupe, de faire connaissance avec de nouvelles personnes de référence, d'appriivoiser un lieu inconnu.

Ce temps est également important pour les adultes, tant pour l'équipe éducative qui découvre l'enfant et ses habitudes que pour le parent qui fait connaissance avec le personnel et le fonctionnement de la structure.

Cette base servira de socle pour les échanges futurs.

L'intégration de votre enfant se déroule de la manière suivante :

- **1ère étape** votre enfant reste avec vous un moment le temps de visiter les locaux, de vous présenter l'équipe éducative ainsi que le fonctionnement de la Nursery. Nous remplirons également un questionnaire concernant les habitudes de celui-ci (alimentaires, sieste, allergies...).
- **2ème étape** votre enfant reste 1 heure
- **3ème étape** votre enfant reste 2 heures
- **4ème étape** votre enfant reste 3 ou 4 heures avec un repas ou une sieste
- **5ème étape** votre enfant reste 5 ou 6 heures avec un repas et une sieste
- **6ème étape** votre enfant reste toute la journée

Nous insistons sur le respect et la continuité des horaires pour le bon déroulement de l'intégration de votre enfant.

Cette adaptation est une étape importante, qui se déroule au rythme de l'enfant ! Si une étape est trop difficile, le personnel éducatif se permettra de prolonger le temps d'adaptation.

La même étape peut se répéter plusieurs fois.

LES ACTIVITES

Nous veillons à proposer un environnement stimulant et adapté au besoin de chaque enfant, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, à travers différentes activités respectant l'autonomie de chacun.

Dans un cadre sécurisant, nous animons les moments de la journée par des jeux et ateliers éveillant tous les sens. Nous disposons d'un lieu de vie aménagé de façon à favoriser le développement moteur, cognitif et affectif de l'enfant.

L'ORGANISATION

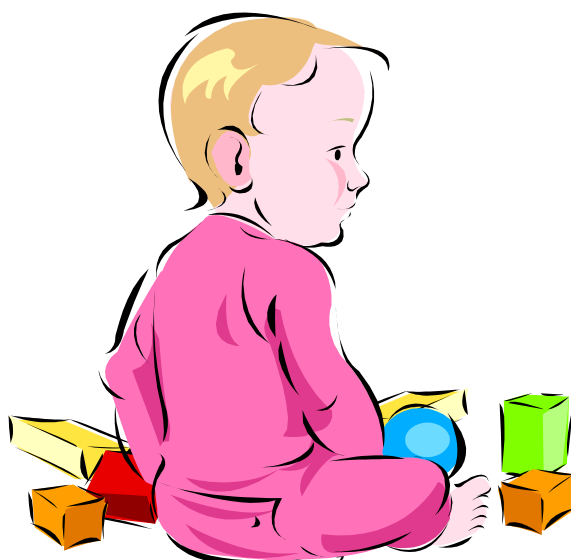
Nous avons élaboré un programme journalier pour aider les parents à imaginer la journée de leur enfant, tout en sachant que pour nous, les éducatrices, le plus important reste le respect du rythme de l'enfant.

Matin

- Dès 07H00 Accueil des enfants
- Dès 09H15 Goûter des plus grands
- Dès 10H00 Proposition d'activités
- Dès 11h00 Début des repas

Après-midi

- Dès 13h00 Sieste des plus grands
- Dès 14h30 Proposition d'activités
- Dès 15h30 Goûter
- Dès 16h30 Activités et départ des enfants



LES REPAS

Ces moments étant très importants pour les enfants. L'équipe éducative veille à faire des repas des instants de plaisir tout en respectant au maximum les particularités de chaque enfant (rythme, régime alimentaire, allergies...).

Pour chaque journée que votre enfant passe en Nursery,
vous êtes priés de nous apporter ses repas.
(lait, compotes, pots, repas mixés, en morceaux...)

Votre enfant boit du lait maternel : Amenez-nous votre lait (soit congelé, soit frais du frigo) nous possédons un congélateur et un frigo pour le stocker.

Votre enfant boit des biberons de lait artificiel : Amenez-nous une boîte de lait ou ses quantités pour la journée.

Quant à son biberon, vous pouvez en laisser un en Nursery, ou en amener un pour la journée. Il est important que votre enfant boive avec une tétine dont il est habitué.

Votre enfant a commencé à manger des petits morceaux de fruits à la maison ? Un fruit est prévu pour la collation du matin au prix de frs 0.50.

Votre enfant a commencé à manger comme vous à la maison ?

Nous pouvons lui proposer de manger le repas fourni par la structure au prix de frs 5.50 ainsi qu'un goûter équilibré et varié au prix de frs 1.50.

Notre but lors du repas:

Rendre l'enfant de plus en plus autonome dans cette tâche
Encourager l'enfant dans la découverte de nouvelles saveurs
Offrir à l'enfant une alimentation variée

LA SIESTE

La sieste est indispensable pour le bien-être de l'enfant. Nous respectons donc son rythme de repos. Tenez-nous au courant des changements au niveau de son sommeil. Si votre enfant a un objet de transition tel qu'un doudou, une « patte » et/ou une sucette avec lequel il dort, apportez-le en Nursery, cela facilitera son endormissement. S'il dort avec un sac à couchage, vous pouvez soit l'amener chaque fois ou en laisser un en Nursery.

LE MATERIEL A APPORTER

- Des couches en suffisance
- Une paire de pantoufles
- Des vêtements de rechange en fonction des saisons
- Des vêtements adéquats pour l'extérieur en fonction des saisons (casquette ou bonnet / sandales ou bottes de pluies...)
- Un objet transitionnel (doudou, lolette)

Afin que tout le matériel soit bien distribué, merci d'inscrire sur chaque objet le nom de votre enfant.

La Nursery décline toute responsabilité concernant la perte d'objets, de vêtements ou de bijoux appartenant aux enfants.

LES PRODUITS UTILISES

Le change	liniment oléo-calcaire, lingettes sèches
Crème solaire	Daylong 50 +
En cas de rougeur	Oxyplastine, Bepanthène
En cas de blessure	crème Bepanthène
En cas de choc	granules et crème arnica
Pour le nez	sérum physiologique.

Si votre enfant est allergique à l'un des produits mentionnés ci-dessus vous pouvez apporter votre propre matériel

POUR FACILITER LA VIE EN NURSERY

- L'enfant doit être assuré contre la maladie et les accidents.
- Pensez à utiliser notre adresse mail (creche@anniviers.org) pour tout échange d'informations.
- Lorsque vous planifiez vos vacances, merci de nous avertir au plus tôt.
- Les enfants malades ne peuvent être pris en charge.
- Prévenez la structure en cas de maladie, avant 08h30 le repas ne sera pas facturé.
- En cas de maladie de plus d'un jour, merci d'informer l'équipe éducative chaque jour d'absence de votre enfant.
- Renseignez l'équipe éducative si des médicaments ont été administrés à votre enfant.
- Prévoyez une solution de garde autre que la Nursery si votre enfant tombe malade (ex. Croix-Rouge VS au 027 324 47 50).
- En cas d'urgence les parents délèguent leur pouvoir à la responsable quant à la nécessité de faire appel au médecin ou à prendre toute mesure adéquate immédiate. Les parents seront avertis dans les délais les plus courts.
- N'apportez aucun jouet personnel (mis à part le doudou).
- Pensez à lire les panneaux d'affichage.
- Veillez à tenir le casier (vestiaire) de votre enfant en ordre.
- Au cas où une personne non habituelle vient chercher l'enfant, il est impératif d'aviser le personnel éducatif le matin même ou par téléphone durant la journée. Les collaboratrices se réservent le droit de demander une pièce d'identité.
- Lorsque les parents amènent leur enfant à la crèche, le stationnement des voitures ne doit pas gêner la circulation. Des places de parcs sont à votre disposition.
- Le personnel éducatif utilise du matériel vidéo et des photos à but interne ou d'information pour les parents : sauf demande exprimée auprès de la responsable, les parents acceptent cet outil de travail. Aucune photo d'enfants n'est prise en vue d'une publication (reportage) sans l'accord préalable des parents.
- Tous changements au sein de la famille doivent être annoncés rapidement à la responsable (changement de téléphone, de situation familiale, adresse...)

LE PASSAGE EN CRECHE

Le passage de la nursery en crèche est prévu plusieurs fois durant l'année, selon l'évolution des enfants et les places disponibles.

L'équipe éducative vous informera des modalités de ce passage qui s'effectuera entre les 18 et 24 mois de votre enfant.

Un entretien de passage sera proposé aux parents. Celui-ci permettra à l'équipe de les informer de l'évolution de leur enfant durant son séjour en nursery.

Durant cette étape, une visite de la crèche permettra de faire plus ample connaissance avec l'équipe éducative qui vous renseignera quant au fonctionnement du groupe des trotteurs.

Plus d'informations vous seront données lorsque votre enfant aura atteint cette étape.



Nous nous inspirons de divers courants pédagogiques qui mettent le bien-être de l'enfant au centre de l'organisation de la Mijonèta.

La pédagogie de la Nursery se base essentiellement sur celles de Loczy et de Françoise Dolto.

Dans le but d'appliquer ces pédagogies, nous avons mis en place deux concepts : "Signe avec moi" et "Youp la Bouge".

Signe avec moi

La communication est un besoin fondamental de l'enfant. Quand il communique, il apprend à comprendre tout son entourage.

Les enfants ont beaucoup de choses à dire avant même de savoir parler ! (Dolto). Par des signes simples, ils peuvent se faire comprendre et communiquer plus aisément leurs besoins. Leurs frustrations liées à l'incompréhension sont réduites.

Signe avec moi est un concept qui a déjà fait ses preuves dans d'autres pays depuis plusieurs années déjà. Il se pratique avec des gestes simples inspirés par le langage des signes qu'utilisent les sourds. Nous remarquons que les enfants ont du plaisir à découvrir et utiliser ces signes. Ils sont parfois approximatifs certes, mais ils ont une signification bien précise.

Des supports imagés des signes que l'on pratique sont affichés à la Nursery. Si vous désirez de plus amples explications, le personnel est à votre disposition.

Youp'la bouge

Le mouvement est essentiel pour l'enfant, cela lui permet d'explorer son monde, de communiquer avec les autres par des actions, des postures et de simples mimiques. Grâce aux mouvements, il construit sa confiance en lui et prend conscience de tout son corps.

Ce concept consiste à tout mettre en œuvre pour aider les enfants à bouger. Il prévoit des activités physiques tous les jours. Cette activité est bien sûr séquencée en courtes périodes, suivant l'intérêt et le plaisir que prend l'enfant. Ce concept fait partie intégrante de la nursery et toute la structure d'Accueil d'Anniviers est labellisée "Youp La Bouge"

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser auprès de la responsable de la structure ou du personnel de la Nursery

Nous vous remercions de la confiance accordée

La Mijonèta